



Coalition des familles homoparentales

Bulletin de liaison - VOLUME XIV- N° IV – Juin 2013

DEUX MAMANS, UN DONNEUR CONNU ET DES ENFANTS

par Isabel Côté, chercheure et professeure à l'Université du Québec en Outaouais

La famille contemporaine prend désormais des formes variées, tandis que la famille hétéronormative traditionnelle – maman, papa et enfants vivant sous le même toit – n'est plus le modèle dominant en Occident. Cette diversification des modèles familiaux s'applique également aux familles homoparentales. Dans le cadre de ma recherche doctorale¹, je me suis intéressée aux familles lesboparentales dont les enfants sont nés d'un donneur de sperme connu. J'ai cherché à comprendre les motivations des mères lesbiennes à avoir des enfants à l'aide d'un donneur connu et celles de ces hommes à participer au projet parental d'autrui. J'ai aussi voulu illustrer le rôle que jouent ou non les donneurs auprès des enfants nés de leurs dons. Voici un résumé tiré des résultats de cette étude exploratoire.

Motivations exprimées par les mères

Les mères évoquent trois raisons principales qui expliquent leur choix d'avoir des enfants avec un donneur connu. La question des origines est un élément qui revient dans le discours de la très grande majorité d'entre elles. Pour ces femmes, le donneur fait partie de l'histoire de leurs enfants, même s'il ne fait pas partie de la famille. De plus, le fait d'avoir recours à un donneur connu ouvre la porte à la possibilité pour l'enfant d'entretenir éventuellement une relation avec le donneur, si tel est leur désir à tous les deux. Quelques-unes souhaitaient plutôt que leurs enfants aient un papa présent et impliqué dans leur vie, même si cette paternité n'est pas reconnue légalement. Enfin, d'autres voulaient établir des liens biologiques entre les membres de la famille, soit en utilisant le même donneur pour avoir leurs enfants (alors que les grossesses seront réparties entre les mères) soit en ayant un donneur apparenté à la mère qui ne portera pas les enfants.

Motivations exprimées par les donneurs

Les motivations exprimées par les donneurs justifiant leur désir de participation au projet des mères sont variées. Les donneurs qui côtoient plus régulièrement les enfants nés de leur don avaient un désir de paternité depuis l'enfance. D'autres ont également mentionné le souhait de poursuivre leur lignée génétique comme important facteur motivationnel. D'autres souhaitaient plutôt avoir l'occasion d'être une personne particulière et significative dans la vie d'un enfant. Même sans désirer de contacts continus avec l'enfant, le fait de pouvoir vivre cette expérience est vu par ces hommes comme étant valorisant.

Présence et implication des donneurs auprès des enfants

Plusieurs des hommes rencontrés ont des contacts réguliers avec les enfants, particulièrement les donneurs reconnus socialement comme pères des enfants. Ces hommes voient fréquemment les enfants. C'est également le cas d'autres donneurs. Par exemple, certains d'entre eux gardent occasionnellement les enfants pour offrir un répit aux mères, tandis que d'autres les verront plutôt lors d'activités sociales organisées par le couple. Les activités réalisées avec les enfants sont alors axées sur le jeu plutôt que sur la routine quotidienne. C'est également le cas pour les donneurs connus des enfants comme étant leur père. Enfin, certains donneurs sont plus en retrait de la cellule familiale. Ils entretiennent des liens plus distants

¹ Côté, Isabel (2012). *Deux mères, un donneur et des enfants. Une reconfiguration des rôles familiaux?* Thèse de doctorat en service social. Université de Montréal [en ligne] papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/handle/1866/8449

avec les enfants nés de leurs dons et ne les voient que lors de rencontres sociales avec les mères. L'un d'entre eux n'a jamais vu les enfants nés de ses dons, sinon que fortuitement.

Certaines mères valorisent beaucoup les contacts entre le donneur et leurs enfants. C'est le cas de celles dont le donneur est connu des enfants comme étant leur père. Plusieurs mères ont témoigné des attentes qu'elles avaient envers le donneur afin qu'il assume une certaine proactivité dans la relation avec l'enfant. Elles décriront alors les moments que passent leurs enfants avec le donneur comme étant privilégiés. Par contre, d'autres préfèrent plutôt assurer une certaine distance entre les enfants et le donneur, ce dernier étant plutôt en attente des demandes de contacts de la part de l'enfant lorsque ce dernier sera assez âgé pour les formuler.

Dialogue entre les mères et les donneurs : leurs rôles et attentes respectifs

Dès le départ, ces femmes et ces hommes ont organisé la structure familiale et circonscrit le rôle qu'occupera le donneur auprès des enfants. Elles et ils ont discuté de leurs attentes respectives et de leur vision quant au niveau désiré d'implication du donneur, la figure adoptée par rapport à l'enfant et les mots qui seront utilisés pour le désigner. C'est également à ce moment que certains couples ont demandé aux donneurs de faire des dons pour plus d'un enfant, ce qu'ils ont accepté. Cette clarification des rôles attendus, des besoins et des intentions fait en sorte que les points de vue des mères et des donneurs se rejoignent quant à la place de ces hommes auprès des enfants nés de leurs dons. Ce dialogue explique peut-être le fait que personne ne rapporte de conflit ou de divergences d'opinions quant à l'implication du donneur.

Les femmes rencontrées ont insisté sur l'importance de l'aspect relationnel pour faciliter les discussions sur les sujets sensibles. Elles décrivent les donneurs comme des hommes fiables, authentiques et ouverts, avec lesquels il est aisé de discuter de questions ayant un potentiel émotif élevé. Quant aux donneurs, tous perçoivent les femmes bénéficiaires de leur don comme de bonnes mères et soulignent qu'au départ, ils souhaitaient venir en aide à des amies afin qu'elles puissent concrétiser leur rêve de fonder une famille, sans que cela ne vienne avec quelques aprioris ou attentes que ce soit. En somme, les femmes et les hommes rencontrés estiment qu'il faut beaucoup de souplesse et de confiance de part et d'autre pour qu'une telle dynamique familiale soit un succès.

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 405, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Les nouvelles en bref de mars à mai 2013

Les nouvelles du Québec

8 mars 2013 – Le ministre québécois de la Justice, Bertrand St-Arnaud, a lancé une campagne contre l'homophobie, dont des publicités à la télévision et à la radio, visant la sensibilisation et l'acceptation envers les couples de même sexe.

La campagne présente des publicités qui sensibilisent les téléspectateurs quant à leur ouverture à vivre et travailler avec les personnes LGBT et à les soutenir. Elle comprend deux publicités télévisées en français et un message radio en anglais qui invitent les gens à s'interroger sur leur réelle ouverture à l'égard de la diversité sexuelle. Les deux publicités télévisées se terminent sur l'image d'un couple homosexuel qui s'embrasse suivie par la question : « Est-ce que ça change quelque chose à ce que vous pensiez il y a vingt secondes? »

En complément aux messages, la campagne comprend un site Web interactif (www.luttehomophobie.gouv.qc.ca) qui permet aux visiteurs d'explorer différentes situations et de remettre en question leur perception. Il comprend des ressources pour lutter contre l'homophobie et des renseignements sur les différents visages de l'homophobie.

Un récent sondage commandé par *Global News* et mené auprès de 800 Québécois a révélé que 90 % n'avaient aucun problème avec l'homosexualité. Cependant, 40 % ont indiqué se sentir mal à l'aise devant des couples de même sexe qui se démontrent de l'affection en public.

Une deuxième phase de la campagne sera lancée l'année prochaine. Elle s'élargira pour inclure d'autres enjeux en lien avec l'homophobie, y compris les familles avec des parents LGBT.

28 mars 2013 – Le ministre québécois de la Justice, Bertrand St-Arnaud, a annoncé l'octroi d'un budget de 166 825 \$ destiné à onze organisations LGBT pour la réalisation de projets destinés aux minorités sexuelles, surtout les jeunes, les personnes âgées, les autochtones et les personnes transsexuelles.

Parmi les projets choisis, on note *Colloque sur les réalités GLBT* organisé par GLBT-Québec (8 875 \$), *Action AGIR pour les immigrants et les réfugiés* (12 000 \$), *Le soleil est au zénith : de la vulnérabilité à la visibilité des LGBT afro-antillais du Québec* du groupe Arc-en-ciel d'Afrique (12 000 \$) et le projet *TransSolidaire contre la violence* de Cactus Montréal (20 000 \$).

La Coalition des familles homoparentales a reçu 20 000 \$ pour le projet *Stratégies pour en finir avec l'homophobie : la formation des maîtres*, grâce auquel nous ferons la promotion de nos sessions de formation dans les douze facultés des sciences de l'éducation à travers le Québec.

Dans la foulée de ces bonnes nouvelles, le ministère de la Justice a annoncé le **2 avril**, l'octroi d'une aide financière complémentaire aux organismes LGBT qui s'ajoute à celle déjà allouée par les ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Santé et des Services sociaux. Un montant total de 430 000 \$ a été accordé aux organismes suivants : le *Conseil québécois des LGBT*, la *Coalition des familles homoparentales*, la *Fondation Émergence*, le *Réseau des lesbiennes du Québec*, *Arc-en-ciel d'Afrique*, *GLBT Québec*, *AlterHéros*, *M.A.I.N.S Bas St-Laurent*, *Toxico-Actions*, le *Service intervention Proximité Domaine du Roy*, *GRIS Québec*, *GRIS Mauricie/Centre-du-Québec*, l'*Aide aux transsexuels et transsexuelles du Québec*, le *Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal*, *Projet 10*, *Jeunesse Lambda*, *GRIS Montréal*, la *Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels de l'Abitibi-Témiscamingue*, *GRIS Chaudière-Appalaches*, *Le Néon*, *Divers-Gens* et *Jeunes Adultes Gai-e-s*.

L'aide financière reçue, destinée à la fois aux infrastructures et aux projets spécifiques, est en continuité avec le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016* qui comprend des recommandations spécifiques quant au soutien financier des organismes LGBT dont le mandat est de lutter contre l'homophobie et la transphobie.

Pour en apprendre davantage sur le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016* du Québec, vous pouvez consulter le site : www.justice.gouv.qc.ca.

2 mai 2013 – Le réalisateur québécois Xavier Dolan (*J'ai tué ma mère*, *Les amours imaginaires* et *Laurence Anyways*) a tourné un clip qui lance un puissant message sur l'intimidation et la violence. Le clip réalisé pour *College Boys*, la plus récente chanson du groupe français Indochine, est une œuvre puissante qui a déjà provoqué de nombreuses controverses en France.

L'acteur montréalais, Antoine Pilon y joue un élève du secondaire qui est intimidé par ses camarades de classe qui le battent, urinent sur lui avant de littéralement le crucifier. Ses camarades le clouent sur une croix avant de commencer à tirer sur lui. Quand les policiers arrivent, ceux-ci se mettent également à tirer sur l'adolescent sur la croix.

Pendant ce temps, les autres jeunes filment la scène avec leur téléphone intelligent tout en ayant les yeux bandés.

« Troublant » n'arrive même pas à décrire les répercussions du clip. De toute évidence, Xavier Dolan et Indochine utilisent ces dures images pour envoyer un message clair à propos de l'intimidation et ils semblent viser particulièrement l'intimidation homophobe.

Le clip a déjà été censuré en France et par MusiquePlus au Québec.

13 mai 2013 – La *Fondation Émergence* a accordé le prix de Lutte contre l'homophobie à l'auteure-compositeure-interprète québécoise Ariane Moffatt.

Pour Laurent McCutcheon, ex-président et membre du conseil d'administration de la *Fondation Émergence*, Ariane Moffatt « est une source d'inspiration pour tous ceux et celles qui nourrissent l'idée de fonder une famille avec un conjoint ou une conjointe de même sexe ».

En février, Ariane Moffatt a annoncé que sa compagne Florence portait des jumeaux conçus grâce à la procréation assistée. Elles deviendront parents en juillet.

14 mai 2013 - Le ministre de la Santé du Québec, Réjean Hébert, s'interroge sur « la pertinence d'offrir certaines activités de procréation assistée ». Il a mandaté le commissaire à la santé et au bien-être, Robert Salois, pour répondre à ses questions par l'entremise d'une consultation publique auprès d'un nombre limité de participants. Le grand public est également invité à participer en ligne, sur le site Web de la commission, jusqu'au 17 juin. Si vous souhaitez soumettre un témoignage sur votre expérience de la procréation assistée, veuillez consulter le <http://www.csbe.gouv.qc.ca/index.php?id=120>.

La consultation doit aborder les enjeux « cliniques, scientifiques, éthiques, sociaux, juridiques, organisationnels ou économiques » de la procréation assistée. Quoique le mandat soit principalement d'examiner les enjeux éthiques entourant la procréation assistée, la gratuité du programme pourrait être remise en question.

Les nouvelles canadiennes

1^{er} mars 2013 – La GRC annonce que des accusations seront portées contre Leia Picard, la propriétaire de *Canadian Fertility Consultants*. Mme Picard est accusée d'avoir violé la *Loi sur la procréation assistée* (LPA) pour avoir organisé des mères porteuses pour des futurs parents.

La poursuite contre Mme Picard marque la première fois que des accusations sont portées en vertu de la *Loi sur la procréation assistée* (LPA) depuis son adoption en 2004. Les accusations portées contre Mme Picard suggèrent que le gouvernement fédéral va commencer à faire appliquer la loi – particulièrement ses dispositions concernant le paiement de mères porteuses et les arrangements de paiement.

Après plus d'une quinzaine d'années de discussion, la *Loi sur la procréation assistée* (LPA) a été adoptée pour établir des barèmes sur l'emploi des technologies de procréation assistée comme l'insémination artificielle et la fécondation in vitro. Parmi les dispositions les plus litigieuses de la loi, on retrouve l'interdiction de paiements pour des ovules, du sperme et des services de mères porteuses, de même qu'une interdiction d'arranger ces paiements. Les sanctions? Une amende maximale de 500 000 \$ ou un emprisonnement maximal de 10 ans.

Mme Picard entend contester les accusations « non seulement pour protéger sa réputation et son entreprise, mais également pour garantir que la loi régissant l'industrie de la procréation assistée soit claire et juste ».

7 mars 2013 - *Scouts Canada* a réaffirmé sa politique d'inclusion des membres, des bénévoles et des employés gais, et a invité la chanteuse Carly Rae Jepsen à se produire en spectacle lors de son jamboree, puisqu'elle a refusé l'invitation du *Boy Scouts of America* (BSA) en raison de sa politique anti-gaie.

La BSA interdit à l'échelle nationale les bénévoles, membres et employés gais, mais elle envisage actuellement de réviser cette interdiction. *Scouts Canada* pour garçons et filles, cependant, qui est une organisation complètement distincte de la BSA, souligne que sa politique « ne fait pas de discrimination en fonction du sexe, de la culture, des croyances religieuses ou de l'orientation sexuelle ».

18 mars 2013 – Un adolescent canadien s'est porté à la défense d'un projet de loi contre l'intimidation qui protégerait son droit de mettre sur pied un réseau des alliés gai-hétéro, malgré les sévères protestations de groupes religieux qui affirment que le projet de loi est une « tentative progressive de les détruire ».

Evan Wiens, âgé de 16 ans, affirme être le seul élève ouvertement gai de son école, et qu'il a subi de l'intimidation homophobe au point de craindre de marcher dans les couloirs de l'école. Il est en faveur du projet de loi 18, qui exigerait que toutes les écoles du Manitoba permettent aux élèves de créer des alliances entre les gais et les hétéros, de même que des groupes pour la promotion de l'égalité entre les élèves de différents sexes, races et capacités.

Les groupes religieux se sont déjà opposés au projet de loi. Une rencontre d'opposition au projet de loi à Steinbach, une ville à forte population chrétienne, a attiré quelque 1 200 de ses 13 500 habitants.

M. Wiens, un habitant de Steinbach et élève de l'école secondaire régionale de Steinbach tente de créer un réseau des alliés gai-hétéro pour soutenir les autres élèves LGBT de l'école qui ont peur d'affirmer leur identité sexuelle.

Le projet de loi devrait devenir loi au cours de l'été, mais devra d'abord passer par une consultation publique. Bien que les députés conservateurs du Manitoba s'opposent au projet de loi, certaines des plus grandes divisions scolaires du Manitoba affichent leur soutien envers le projet de loi 18.

21 mars 2013 – Un projet de loi pour criminaliser la discrimination envers les personnes transgenres a été entériné à la Chambre des communes du Canada, ayant obtenu le soutien nécessaire de quelques députés conservateurs.

La Chambre des communes a voté par 149 voix contre 137 en faveur de l'adoption du projet de loi, qui classerait la violence envers les personnes transgenres au nombre des crimes haineux. Seize des votes favorables au projet de loi proviennent du Parti conservateur, mais la majorité des conservateurs ont voté contre le projet de loi, dont le premier ministre Stephen Harper.

Le député néo-démocrate Randall Garrison, qui a parrainé le projet de loi, a dit après son adoption qu'« aujourd'hui, les néo-démocrates sont fiers d'avoir contribué à garantir une protection égale en vertu de la loi contre toute discrimination ou haine fondée sur l'identité de genre. Les citoyens transgenres et transsexuels sont au nombre des personnes les plus marginalisées et sont trop souvent victimes de harcèlement et d'actes de violence ».

Le projet de loi sera présenté au Sénat pour un vote, qui devrait être favorable.

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

26 février 2013 – Un important ministre des **Bermudes** affirme que le gouvernement a exclu l'autorisation du mariage pour les conjoints de même sexe. Plus tôt, des militants pour l'égalité des droits avaient entrevu une lueur d'espoir alors que le gouvernement des Bermudes avait proposé un amendement à la loi sur les droits de la personne du pays pour ajouter l'orientation sexuelle à la liste des catégories interdites de discrimination. Cependant, le gouvernement confirme que la modification à la loi sur les droits de la personne ne sera pas apportée et que le mariage entre conjoints de même sexe n'est pas à l'ordre du jour.

1^{er} mars 2013 – Les députés de Varsovie rejettent trois projets de loi qui auraient pu enclencher le processus pour permettre les partenariats civils pour les couples gais de **Pologne**. Le projet de loi du Parti de la Plateforme civique au pouvoir est rejeté par certains de ses propres membres, ce qui entraîne un schisme au sein du parti.

1^{er} mars 2013 – Le Comité des affaires juridiques du parlement **finlandais** vote de justesse le rejet d'un projet de loi pour la légalisation de l'égalité du mariage. Le projet de loi, proposé par le parti de la Coalition nationale aurait rendu le mariage sans distinction sexuelle, autorisant par conséquent le mariage pour les couples de même sexe. Le projet de loi a été rejeté par 9 voix contre 8, et ne sera donc pas pris en considération par l'Assemblée législative. Les défenseurs de l'égalité du mariage s'efforceront maintenant de recueillir des signatures de citoyens finlandais afin de forcer le Parlement à examiner des lois sur l'égalité du mariage.

13 mars 2013 – De nombreuses compagnies déposent des mémoires devant la Cour suprême des **États-Unis** en faveur du mariage gai en affirmant généralement que les lois interdisant le mariage gai, comme l'initiative populaire de la Proposition 8 en Californie, sont inconstitutionnelles en vertu des *Due Process and Equal Protection Clauses* (clauses sur l'application universelle et égalitaire de la loi). Les signataires comprennent Apple, Facebook, Intel, Morgan Stanley, Facebook, eBay, Cisco, Levi Strauss, McGraw Hill, NCR, Nike, Office Depot, Oracle, Panasonic, Xerox. Verizon et Cablevision.

16 mars 2013 – L'administration du président Obama obtient la possibilité de plaider devant la Cour suprême des **États-Unis** que la Proposition 8 de la Californie interdisant le mariage entre conjoints de même sexe est inconstitutionnelle. L'administration Obama participe également à une action contre la loi fédérale pour la protection du mariage (« Defense of Marriage Act »).

19 mars 2013 – Une enquête menée aux **États-Unis** révèle que l'appui au mariage entre conjoints de même sexe a augmenté pour devenir le reflet inverse de la situation d'il y a dix ans, alors que la majorité est maintenant favorable à la légalisation et que bien des gens demandent une loi à l'échelle nationale. Le sondage, mené par le *Washington Post* et *ABC News*, démontre que 58 % des Américains sont maintenant en faveur de la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe, alors que 36 % s'y opposent.

24 mars 2013 – Des centaines de milliers de personnes descendent dans les rues de **Paris** pour protester contre la probable légalisation du mariage entre conjoints de même sexe. Des échauffourées ont éclaté lorsque la foule a tenté de s'aventurer illégalement sur les Champs Élysées.

La manifestation a été organisée par le groupe français contre l'égalité du mariage *Manif Pour Tous*, qui a également organisé une manifestation simultanée à Trafalgar Square. Le rassemblement de **Londres** a attiré environ 2 000 manifestants et contre-manifestants. Comparativement, la manifestation de **Paris** aurait attiré quelque 300 000 manifestants selon les policiers, mais *Manif Pour Tous* soutient que le nombre était plus grand et atteindrait les 1,2 million de personnes.

26 mars 2013 – La Cour suprême des **États-Unis** entend des arguments historiques lors du débat sur la Proposition 8, la modification constitutionnelle de la Californie qui, en 2008, a tranché que seuls les mariages hétérosexuels seraient reconnus dans cet État. Les décisions que pourrait prendre la Cour sont multiples : elle pourrait décider de maintenir la Proposition 8, autorisant l'interdiction étatique et d'autres interdictions du même genre; elle pourrait décider que seule l'interdiction de la Californie devrait être renversée, laissant le soin aux autres États de prendre leurs propres décisions; ou elle pourrait trancher que toutes les interdictions étatiques contre le mariage entre conjoints de même sexe sont illégales.

La décision de la Cour suprême devrait être rendue d'ici la fin du mois de juin.

4 avril 2013 – Le Sénat **français** commence à débattre sur le projet de loi sur la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe. Des sondages d'opinion suggèrent que la majorité du peuple français soutiendrait encore le mariage entre conjoints de même sexe, mais que le nombre a chuté au cours des dernières semaines – possiblement en raison du débat houleux mené par les opposants.

12 avril 2013 – Le Sénat **français** donne son approbation à un projet de loi qui donnerait aux couples de même sexe le droit au mariage et à l'adoption. Entre-temps, plusieurs groupes de pression français se sont plaints que le projet de loi n'aille pas assez loin puisqu'il ne légalise pas la procréation médicalement assistée pour les couples de même sexe.

17 avril 2013 – Alors que le gouvernement de la **Nouvelle-Zélande** entérine un projet de loi autorisant l'égalité du mariage au pays, les personnes présentes à la lecture se mettent à psalmodier (une chanson d'amour maorie vieille d'un siècle), lorsque l'annonce de l'acceptation du projet de loi est faite.

18 avril 2013 – Le ministère **français** de l'Intérieur dit que quatre personnes ont été mises en garde à vue parce qu'elles sont soupçonnées de projeter une attaque d'un bar gai à Lille. La décision de la France d'aller de l'avant avec le projet de loi sur l'égalité du mariage a entraîné une augmentation des incidents à caractère homophobe et transphobe au cours de la dernière année.

18 avril 2013 – Le ministère de la Santé du **Vietnam** recommande la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe, citant une recherche qui démontre que la stigmatisation à laquelle sont confrontées les personnes LGBT peut entraîner des conséquences graves en matière de santé.

Le gouvernement vietnamien a commencé à réfléchir sur la reconnaissance des couples de même sexe en juillet dernier. Le 16 avril 2013, le gouvernement a entrepris un examen de la Loi sur le mariage et la famille, qui interdit actuellement le mariage pour les couples de même sexe.

19 avril 2013 – Le débat sur l'égalité du mariage en **France** s'envenime alors que les parlementaires français prennent part à un débat houleux sur le sujet. L'Assemblée nationale française reflète les violentes manifestations de l'extérieur au sujet de l'égalité du mariage alors que les députés arrivent au terme d'un débat de 25 heures sur le projet de loi qui autoriserait l'égalité du mariage, et donnerait aux couples de même sexe le droit d'adopter.

On en serait venu aux mains lors de l'échauffourée qui a duré plusieurs minutes, alors que certains ministres s'écriaient « dehors, dehors ». Un des ministres affirme n'avoir jamais connu un tel incident au cours de ses 30 années à l'Assemblée nationale.

21 avril 2013 – Des dizaines de milliers de manifestants vêtus de bleu et de rose marchent dans les rues de **Paris** en opposition à l'égalité du mariage. Les manifestants, qu'on estime à 50 000, ont traversé Montparnasse, tandis que des milliers de contre-manifestants ont démontré leur appui à la loi sur l'égalité du mariage lors d'une manifestation plus modeste à la Bastille.

22 avril 2013 – À **Nice** en **France** un homosexuel est violemment battu lors de cette dernière attaque homophobe évidente en France. Un bibliothécaire homosexuel français a été battu à Paris plus tôt durant le mois. Les militants LGBT affirment que l'approbation imminente du projet de loi sur le mariage entre conjoints de même sexe a été utilisée par certains comme une excuse pour mener des attaques anti-gaies.

23 avril 2013 – L'Assemblée nationale **française** vote en faveur de la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe, après des mois de manifestations et de débats houleux. Le parti socialiste au pouvoir à l'Assemblée nationale a voté en faveur du projet de loi avec 331 voix contre 225, donnant aux couples de même sexe le droit au mariage.

Les militants ont célébré la nouvelle que la France devient le 14^e pays au monde à légaliser le droit au mariage pour les couples de même sexe et la ministre de la Justice Christiane Taubira a dit que le premier mariage pourrait être célébré dès le mois de juin. Le projet de loi, qui donne également aux couples de même sexe le droit d'adopter, devrait être approuvé par le Conseil constitutionnel et devenir loi à la signature du président François Hollande, qui s'y est engagé.

« C'est un texte généreux que vous avez voté aujourd'hui », a dit la ministre de la Justice Christiane Taubira aux législateurs, qualifiant la loi de « très belle réforme ».

24 avril 2013 – Des manifestants contre l'égalité du mariage affrontent la police antiémeute au cœur de **Paris**. La manifestation s'est transformée en émeute alors que des pierres, des bouteilles et des barres de fer ont été utilisées comme armes contre la police antiémeute déployée pour protéger le parlement. Les policiers ont finalement utilisé des gaz lacrymogènes contre les émeutiers. Des émeutes ont également éclaté à **Lyon**.

25 avril 2013 – Le sénat **colombien** rejette un projet de loi qui aurait donné aux couples de même sexe le droit au mariage. La décision du sénat brave directement une décision préalable de la Cour suprême voulant que le gouvernement doive autoriser l'égalité du mariage pour les couples gais et lesbiens.

3 mai 2013 – L'État américain du **Rhode Island** devient le dixième État à autoriser l'égalité du mariage, tandis que son gouverneur donne force de loi à ce projet de loi, après qu'il ait été adopté en deuxième ronde à la Chambre par une très grande majorité. Le Rhode Island a une population catholique importante, et la loi stipule que les institutions religieuses peuvent choisir de permettre ou non les cérémonies entre conjoints de même sexe, et qu'aucun chef religieux ne serait contraint de célébrer de telles cérémonies.

3 mai 2013 – L'**Uruguay** devient le 12^e pays au monde et le 2^e en Amérique du Sud, après l'Argentine, à légaliser le mariage entre conjoints de même sexe. La signature du président Mujica donne force de loi au projet de loi qui donne aux couples de même sexe le droit au mariage à partir du 1^{er} août 2013. Au cours des dernières années, l'Uruguay a légalisé les unions civiles pour les couples de même sexe, donné le droit à l'adoption aux couples gais et permis aux homosexuels affirmés de servir dans les forces armées.

7 mai 2013 – Les législateurs de l'État américain du **Delaware** votent par 12 voix contre 9 en faveur d'un projet de loi pour la légalisation de l'égalité du mariage, faisant de cet État le 11^e à autoriser le mariage entre conjoints de même sexe.

14 mai – Le Conseil national de justice du **Brésil** ouvre la voie au mariage entre conjoints de même sexe partout au pays en décrétant qu'il est impossible de refuser le droit au mariage aux couples homosexuels. Le Conseil, présidé par le juge en chef de la Cour suprême du Brésil, affirme que les autorités civiles n'ont pas le droit d'empêcher les couples homosexuels de faire une demande de permis de mariage.

Les nouvelles internationales

19 février 2013 (Pink News) Le plus haut tribunal d'**Allemagne** a décrété qu'un membre d'un partenariat civil devrait pouvoir adopter l'enfant d'une autre union ou l'enfant adopté de son conjoint ou de sa conjointe. Jusqu'à maintenant, les couples de même sexe ne pouvaient adopter que l'enfant biologique de leur conjointe ou conjoint. Cependant, la décision signifie seulement que les couples de même sexe peuvent adopter le même enfant sur une base individuelle et non pas comme couple. De plus, ils ne peuvent toujours pas adopter un enfant qui n'a aucun lien de parenté avec un des membres du couple.

Les partenariats civils de même sexe ont été légalisés en Allemagne en 2001. En août, la chancelière allemande Angela Merkel a rejeté les demandes pour donner aux couples LGBT les exemptions de taxes qui sont accordées aux couples hétérosexuels mariés.

21 février 2003 (Pink News) Une manifestation contre les droits égaux pour les homosexuels à **Porto Rico** a rassemblé des centaines de milliers de personnes. Selon les leaders de la manifestation, entre 200 000 et 268 000 manifestants chrétiens se sont rendus devant le Capitole à San Juan pour manifester contre les droits égaux pour les personnes LGBT. Il s'agirait de la plus importante manifestation du genre de l'histoire du *commonwealth* des États-Unis.

Les manifestants ont affirmé vouloir défendre l'idée du « mariage traditionnel » et de manière générale, protester contre l'extension de certains droits civiques aux personnes LGBT. La manifestation a eu lieu deux jours avant que la Cour suprême de Porto Rico vote pour confirmer une loi interdisant aux couples de même sexe d'adopter des enfants. Finalement, la Cour a voté 5-4 en faveur du maintien de cette loi qui rend l'adoption illégale pour les couples gais et lesbiens.

25 février 2013 (Pink News) Le personnage de Batwoman de **DC Comics** a demandé sa petite amie en mariage dans le dernier numéro de cette bande dessinée, dans la controverse entourant la décision de l'éditeur d'engager un auteur aux idées anti-gaies pour écrire un autre numéro.

Kate Kane, également connue sous le nom de Batwoman, a demandé à sa petite amie, Maggie Sawyer, de l'épouser dans le dernier numéro de la bande dessinée.

DC Comics a récemment été fort critiqué pour sa décision d'embaucher l'auteur anti-gai Orson Scott Card, qui a écrit *Enders Game*, afin qu'il écrive les deux premiers numéros de sa nouvelle bande dessinée numérique, *Adventures of Superman*. Certains admirateurs ont appelé au boycottage de l'entreprise et de la bande dessinée. Près de 16 000 personnes ont signé une pétition d'AllOut demandant à DC de laisser tomber Scott Card.

L'an dernier, après l'annonce qu'un personnage important de DC Comics se révélerait être gai, lesbien ou bisexuel, l'un des plus anciens personnages, Green Lantern, a été réintégré comme un homme gai. Norsthar, un personnage de Marvel et premier héros ouvertement gai, s'est marié avec son compagnon Kyle Jinadu dans un numéro d'Astonishing X- Men.

4 mars 2013 (BBC News) Une **étude britannique** sur les enfants adoptés par des couples de même sexe a découvert que ces enfants adoptés par des parents gais ou lesbiens sont tout aussi susceptibles de bien se porter que ceux qui sont adoptés par des couples hétérosexuels. Des chercheurs de **l'université Cambridge** ont mené l'étude qui a exploré les expériences de familles adoptives pour examiner d'importants aspects des relations familiales, du bien-être parental et de l'ajustement des enfants. L'étude a comparé 41 familles adoptives ayant des pères gais à leur tête, 40 avec des mères lesbiennes et 49 avec des parents hétérosexuels.

La professeure Susan Golombok, directrice du centre de recherche sur la famille et coauteure de la recherche a déclaré : « En général, nous avons découvert sensiblement plus de ressemblances que de différences dans les expériences des différents types de familles. Les différences qui ont émergé étaient en lien avec le niveau de symptômes dépressifs chez les parents, qui sont particulièrement bas chez les pères gais, et les parcours opposés en matière d'adoption, un deuxième choix pour plusieurs des parents hétérosexuels et quelques parents lesbiens, mais le premier choix des parents gais, sauf un.

La recherche montre que les pères gais étaient significativement moins susceptibles de signaler des symptômes dépressifs que les mères lesbiennes et les couples hétérosexuels, ce qui est sans doute un reflet des niveaux de dépression généralement plus bas chez les hommes que chez les femmes.

Cependant, il est important de remarquer que le niveau de dépression rapporté par les mères lesbiennes et les parents hétérosexuels étaient plus bas, ou comparables avec le portrait national de la santé mentale.

La plupart des parents des différents types de familles ont perçu l'expérience de l'adoption de manière positive et plusieurs ont évoqué chaleureusement le soutien reçu. Plusieurs des couples de même sexe ont toutefois signalé que les agences manquaient d'expérience dans le travail avec les parents gais et lesbiens, ce qui s'était traduit par une certaine maladresse.

14 mars 2013 (ILGA News) – Le cardinal Jorge Mario Bergoglio de Buenos Aires en **Argentine** a été élu **nouveau pape** et sera maintenant connu sous le nom de François. Bergoglio est perçu comme un homme fort orthodoxe sur les questions de moralité sexuelle, farouchement opposé à l'avortement, au mariage pour les conjoints de même sexe et à la contraception. En 2010, il a affirmé que l'adoption par des gais était une forme de discrimination envers les enfants. Dans une lettre destinée aux monastères de Buenos Aires à propos de l'adoption par des gais, Bergoglio a écrit : « Ne soyons pas naïfs, nous ne parlons pas ici d'une simple lutte politique; c'est un simulacre destructeur à l'encontre du plan de Dieu. »

3 avril 2013 (AP) Mike Rice, l'entraîneur de l'équipe masculine de basketball de l'**Université Rutgers** a été congédié. *ESPN* a diffusé une vidéo de Rice, lançant des ballons de basketball à la tête des joueurs alors qu'il se trouvait à proximité d'eux. Il jurait et lançait également des injures homophobes vers eux. Rutgers, l'université de l'État du New Jersey, a versé à Rice un salaire de 650 000 \$ cette année.

Ce qui est remarquable ici, c'est que le directeur sportif de Rutgers, Tim Perneti, a vu toutes ces images en novembre, et il avait alors décidé de suspendre Mike Rice seulement pour trois matchs et de lui imposer une amende de 50 000 \$.

12 avril 2013 (Egale News) La **Ligue nationale de hockey (LNH)** est devenue la première ligue sportive professionnelle majeure aux États-Unis à annoncer un partenariat officiel avec *You Can Play*, un groupe militant qui cherche à diminuer l'homophobie. Le groupe *You Can Play* a déjà travaillé avec la LNH sur ses messages d'intérêt public et espère transmettre le message que les joueurs devraient être jugés sur leurs habiletés et non sur leur orientation sexuelle.

La LNH et l'Association des joueurs de la LNH se sont mis d'accord sur un partenariat qui vise à diminuer le vocabulaire banal homophobe dans les vestiaires en plus de favoriser une communauté plus inclusive, dans tous les niveaux au hockey. Le projet formera et sensibilisera tous les joueurs et permettra à *You Can Play* de prendre la parole lors d'un symposium destiné aux jeunes joueurs. Des ressources et du personnel seront fournis sur demande aux équipes et aux joueurs. Le programme de santé comportementale de la LNH sera également modifié pour inclure un service de consultation et de renseignements et conseils confidentiels sur demande à propos de l'orientation sexuelle.

15 avril 2013 (Gay Star News) – Le secrétaire général des **Nations unies**, Ban Ki-moon, a promis de mener une campagne en faveur des droits des personnes LGBT. Il a de plus affirmé aux gouvernements à travers le monde qu'ils avaient une « obligation légale » de protéger les personnes homosexuelles et transsexuelles, et que « la culture, la tradition ou la religion » ne pouvaient être invoquées comme raisons de ne pas le faire.

Ses commentaires, livrés lors d'un message vidéo présenté dans le cadre de la conférence internationale sur les droits de la personne, l'orientation sexuelle et l'identité de genre tenue à Oslo, n'étaient pas les premières remarques qu'il faisait sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, mais elles étaient les plus directes. Le dirigeant de l'ONU a auparavant qualifié la criminalisation de l'homosexualité d'« outrage » hérité des « anciennes puissances coloniales », affirmant que les lois « devaient disparaître ».

26 avril 2013 (Fugues) Le président **russe** Vladimir Poutine a confirmé des rapports indiquant que le pays pourrait changer ses ententes sur l'adoption internationale d'enfants russes, à la lumière de la législation par la France du mariage égal, afin d'interdire aux couples gais mariés d'adopter.

« J'estime qu'il est tout à fait correct d'apporter les changements aux documents appropriés. Il s'agit d'un enjeu actuel et nous devons y réfléchir », a déclaré le président Poutine lors d'une réunion avec les législateurs. Il a de plus affirmé que les pays étrangers devaient respecter les « traditions culturelles et les normes éthiques » de la Russie.

Le commissaire aux droits des enfants, Pavel Astakhov, a récemment fait part de ses préoccupations quant aux enfants russes adoptés par des couples de même sexe. Il a affirmé qu'il ferait tout en son pouvoir pour éviter que des orphelins russes soient adoptés par des couples gais.

La Turquie a également lancé récemment une campagne pour retirer les enfants adoptés par des couples gais et lesbiens provenant de pays européens. La campagne turque est articulée autour de Yunus, neuf ans, qui a été enlevé à ses parents, qui l'auraient apparemment laissé tomber pour le placer avec un couple de lesbiennes aux Pays-Bas. En faisant référence au cas, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdoğan, a décrit l'homosexualité comme « une préférence sexuelle » qui va à l'encontre de l'Islam.

Une autre loi, la Dima Yakovlev, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, interdit l'adoption d'enfants russes par des citoyens américains. Le ministère des Affaires étrangères de la Russie s'est dit préoccupé du sort d'un garçon orphelin russe adopté par une femme américaine en 2007, ayant appris que la femme était lesbienne.

28 avril 2013 (Pink News) Des milliers de personnes ont marché à Tokyo lorsque le **Japon** a donné le coup d'envoi à sa première semaine de la Fierté, qui s'adresse aux personnes LGBT partout au pays. Les organisateurs de la marche ont estimé que 12 000 personnes y avaient participé.

29 avril 2013 (AP) La vedette américaine du basketball Jason Collins a parlé ouvertement de sa sexualité, confirmant qu'il était gai dans un article du magazine *Sports Illustrated*. Il devient le premier athlète ouvertement gai de l'un des quatre sports d'équipe les plus importants à affirmer son identité à titre de joueur actif. Collins, qui a récemment joué pour les Wizards de Washington et les Celtics de Boston a écrit : « Je suis un centre de 34 ans de la **NBA**. Je suis noir. Et je suis gai. Je n'ai pas cherché à devenir le premier athlète ouvertement gai à jouer dans un important sport d'équipe américain. Toutefois, puisque c'est le cas, je suis heureux de lancer la conversation. Je souhaiterais ne pas être le gamin de la classe qui lève la main pour dire "Je suis différent." Si j'avais le choix, quelqu'un d'autre l'aurait déjà fait. Personne ne l'a fait, ce qui est ma façon de dire que je lève la main. »

Dans une conférence de presse tenue le lendemain, le président américain Barack Obama a répondu à une question à propos de l'affirmation par Jason Collins de son orientation sexuelle : « J'ai eu la chance de lui parler hier, il semble être un jeune homme formidable. Je lui ai dit que je ne pouvais pas être plus fier. Vous savez, l'une des mesures extraordinaires que nous avons vues dans ce pays a été la reconnaissance que la communauté LGBT mérite l'égalité complète – pas seulement une égalité partielle, pas seulement la tolérance – mais une reconnaissance qu'ils font pleinement partie de la famille américaine. »

Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales RENCONTRES À VENIR

JUIN ET JUILLET 2013 :

◆ MERCREDI 5 JUIN à 19 h.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET FÊTE POUR LE 15E ANNIVERSAIRE DE LA COALITION DES FAMILLES HOMOPARENTALES (MONTRÉAL)

Notre assemblée générale annuelle, suivi d'un party cocktail, hors-d'oeuvres et DJ. Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements. **RSVP !**

◆ MARDI, 11 JUIN à 19 h.

MONTRÉAL: (SÉRIE POUR LES JEUNES ET FUTURS PARENTS) – OUVERTEMENT HOMOSEXUEL : SURVIVRE À LA GARDERIE ET À L'ÉCOLE PRIMAIRE (POUR FEMMES ET HOMMES)

Veuillez consulter le document sur notre site web pour de plus amples renseignements. **Réservations nécessaires.**

Location: Maison Parent-Roback, 110, rue Ste-Thérèse, Salle 105, Montréal, H2Y 1E6

◆ SAMEDI 15 JUIN à partir de 11 h

PIQUE-NIQUE AU PARC BOIS-DE-COULONGE À QUÉBEC (VILLE) (En cas de mauvais temps, le pique-nique est reporté au lendemain).

La Coalition des familles homoparentales convie tous les membres de familles LGBT, avec ou sans enfant, de même que tous nos amis et alliés, à un Pique-nique communautaire au Parc Bois-de-Coulonge. Apportez vos plats préférés et n'hésitez pas à en prévoir un peu plus pour en faire profiter les autres!

Lieu : 1215, Grande-Allée Ouest (arrondissement Ste-Foy-Sillery), Stationnement gratuit

Par autobus : parcours 11, 25 et Métro-bus 800/801 (arrêt René-Lévesque / Holland à 5-10 minutes de marche)

Lieu de rencontre : Près de l'aire de jeux des enfants

Pour de plus amples renseignements, contactez Jeanne au jlagabrielle@gmail.com ou (418) 271-2595

◆ JEUDI 27 JUIN AU LUNDI (FÉRIÉ) 1 JUILLET

CAMPING AU PARC YAMASKA (SEPAQ)

Activités : plage, marshmallows grillés sur le feu, activités de découverte de la nature pour enfants et adultes, randonnée, bicyclette, activités nautiques. Possibilité de location de bicyclettes, canots, kayaks, pédalos, rabaska, remorque de vélo pour enfant, gilets de sauvetage.

Les places sont toujours disponibles! Pour toute question sur l'activité ou pour vous inscrire, contactez Émilie au 514-768-8537 ou ejouvin@hotmail.com

◆ SAMEDI 29 JUIN à 11 h

JOURNÉE À LA PLAGE AU PARC YAMASKA (SEPAQ)

Une journée à la plage avec la Coalition des familles homoparentales!

Pour toute question sur l'activité, contactez Émilie au 514-768-8537 ou ejouvin@hotmail.com

AOÛT 2013:

◆ **SAMEDI 17 AOÛT ET DIMANCHE 18 AOÛT**

JOURNÉE COMMUNAUTAIRE ET DÉFILÉ DE LA FIERTÉ GAIE À MONTRÉAL

N.B. Le défilé de la Fierté gaie et la Journée communautaire sont prévus le week-end des 17 et 18 août. Veuillez inscrire ces dates à votre agenda. Nous vous donnerons plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

◆ **SAMEDI 31 AOÛT**

JOURNÉE COMMUNAUTAIRE DE LA FIERTÉ À QUÉBEC

N.B.: La Journée communautaire est prévue pour le 31 août. Veuillez inscrire cette date à votre agenda. Nous vous donnerons plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

BABILLARD :

◆ **La Marg'Elle** est un groupe pour femmes homosexuelles et bisexuelles affilié à la Maison des Femmes des Bois-Francs. Briser l'isolement, favoriser l'échange, l'identification et l'affirmation de soi.

Info: margelleboisfrancs@hotmail.com

www.lamargelle.spaces.live.com

819-758-3384

◆ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. **514-486-9400 (Alys Geiger)**, www.dorshei-emet, or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

◆ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfrdp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

◆ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

DIVERS :

◆ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

◆ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**.

Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.**

Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à la CFH. **J. Freed, (514) 489-8633 www.jfreed.ca**

♦ Un couple d'agents immobiliers pas comme les autres! Laissez notre famille aider la vôtre à trouver le parfait chez soi. Vendeur ou acheteur à Montréal ou les environs, ce serait notre plaisir de travailler avec vous. Mary Lamey (514-978-6522) et Amy Barratt (514-718-6522), agents affiliés et mères lesbiennes.

♦ Photographe professionnelle pour mariages, maternité, portraits, familles. Membre de la CFH. Contactez-moi pour plus de renseignements. **Marie-Andrée Boivin 514-273-9658 marieandreeboivin@yahoo.ca**